



Charente-Maritime en vigilance orange "neige et verglas"

publié le 05/01/2026

Mardi 06 janvier 2026

Mesdames, Messieurs,

nous venons de recevoir un communiqué de la Direction Académique informant de l'annulation des transports scolaires (voir le message ci-dessous).

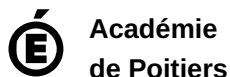
"En raison du placement de la Charente-Maritime en vigilance orange "neige et verglas", des mesures de sécurité impératives ont été prises pour la journée du mardi 6 janvier :

Interruption des transports scolaires : Un arrêté préfectoral interdit la circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes dès ce soir, lundi 5 janvier à 22h et jusqu'à la fin de l'épisode. En conséquence, aucun transport scolaire ne sera assuré demain, mardi 6 janvier."

Nous vous informons que la majorité des personnels de l'établissement sera également en difficulté, ce qui entrainera de grosses perturbations au sein de l'établissement.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La direction



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.